territoire d'énergie
HAUTES-ALPES · SyME05

Information

<u>Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.</u>

A titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra en <u>présentiel</u> le :

Lundi 7 décembre 2026, à 9h30.
Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins
05230 CHORGES

<u>L'ordre du jour est le suivant</u> :

I. Affaires Générales
- 1.1. Présentation des délibérations adoptées par le Bureau du 16 novembre 2026
- 1.2. Retour des Conseils d'Administration de la SEM Hautes-Alpes Energies de l'année 2026
- 1.3. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 12 octobre 2026
- 1.4. Convention avec le service d'aide à l'archivage et mise à disposition de personnel du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes
- 1.5. Modification du règlement intérieur des instances délibérantes du Syndicat

II. Finances
- 2.1. Décision modificative n°5 au budget général
- 2.2. Programme des investissements 2027
- 2.3. Budget primitif 2027 du budget général
- 2.4. Budget primitif 2027 du budget annexe IRVE Eborn
- 2.5. Budget primitif 2027 du budget annexe Réseau de chaleur
- 2.6. Budget primitif 2027 du budget annexe production d'énergies renouvelables
- 2.7. Définition des tarifs pour l'utilisation des bornes de recharges pour véhicules électriques rechargeables exploitées par le Syndicat hors Délégation Service Public (DSP)
- 2.8. Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 2.9. Association « PMO Hautes-Alpes » - versement de la cotisation de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 au titre de l'année 2026

ZA La grande île Nord
491 rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@te05.fr

territoire d'énergie
HAUTES-ALPES · SyME05

III. Service Public de l'électricité – Réseaux et Travaux – DSP

3.1. Cession d'une installation photovoltaïque à Enedis située sur la commune de Névache

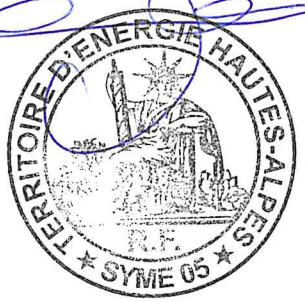
3.2. Avenant n° 1 à l'accord cadre de travaux sur « infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) – LOT 2 : Voiries et réseaux divers (VRD) »

3.3. Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour 5 centrales photovoltaïques en toiture ou ombrières sur la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar

IV. Questions diverses

Le 19 NOV. 2026

Le Président,
Jean Claude DOU



ZA La grande île Nord
491 rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@te05.fr

www.te05.fr